

Règles de participation / Concours de galettes

CERCLE DE FERMnières DE CHÂTEAU-RICHER
7 et 8 avril 2018

L'inscription est sans frais

Il y a 2 catégories : adulte et enfant de moins de 14 ans.

Les participants devront se présenter le 7 avril entre 10 heures et 16 heures au Centre Olivier Le Tardif, 277 rue du Couvent, Château-Richer.

Ils auront à présenter 24 galettes emballées séparément.
6 sont destinées aux membres du jury et les 18 autres seront vendues au profit du Cercle des fermières de Château-Richer.

Il est obligatoire d'apporter la recette.

Les participants devront signer une formule autorisant le Cercle des fermières à vendre leurs galettes et à distribuer ou publier la recette selon son besoin.

Le jury sera composé de 4 personnes, sous la présidence de monsieur Ludovic Vault, pâtissier et propriétaire de Pralines et Chocolat.

Le jury fera connaître les gagnants le 8 avril à 15 heures au même endroit.

Les prix pour la catégorie adulte

1^{er} prix : une tablette numérique de marque Samsung

2^{ième} prix : un poêle à raclette

3^{ième} prix : un certificat cadeau de 50 \$ dans une épicerie locale

Les prix pour la catégorie enfant de moins de 14 ans

1^{er} prix : une tablette numérique de marque Samsung

2^{ième} prix : un ensemble de pâtissier d'une valeur de 75 \$

3^{ième} prix : une livre de recettes pour enfants de Ricardo